



16ème législature

Question N° : 11700	De Mme Florence Lasserre (Démocrate (MoDem et Indépendants) - Pyrénées-Atlantiques)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > assurances	Tête d'analyse > Assurance décennale - installation photovoltaïque	Analyse > Assurance décennale - installation photovoltaïque.
Question publiée au JO le : 03/10/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Florence Lasserre attire l'attention de M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les difficultés que rencontrent les artisans et les petites entreprises qui souhaitent se spécialiser dans l'installation de panneaux photovoltaïques. Ils sont dans l'obligation de contracter une assurance décennale, mais face à eux les assureurs ne veulent pas couvrir ce risque les laissant sans solution et sans possibilité de se lancer dans cette activité en respectant la règle fondamentale d'obligation d'assurance. Au mieux cela les décourage, au pire ils exercent sans assurance, ce qui pourrait se révéler très préjudiciable pour le client en cas de litige. Alors que les besoins du pays sont croissants en matière d'énergie solaire et que le Gouvernement souhaite développer massivement ce secteur, elle souhaite l'interroger sur les mesures qu'il envisage de mettre en place pour aider les artisans et les petites entreprises à obtenir plus facilement une assurance responsabilité civile et décennale pour les chantiers de pose de panneaux photovoltaïques.